

CONCOURS DE DESSIN

RÈGLEMENT, DÉCLARATION ET EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Être l'auteur d'un dessin représentant une Super-maman avec des pouvoirs.

Être âgé entre 5 et 13 ans en date du 30 avril 2022 (« ci-après « le participant »)

Les employés du centre The UPS Store de Victoriaville, représentants, mandataires et les personnes avec qui ils sont domiciliés ne peuvent participer à ce concours.

DÉTAILS ET DURÉE DU CONCOURS

Le concours de dessin est organisé par le centre The UPS Store de Victoriaville (ci-après « organisateur du concours »). Il se déroulera du 1^{er} mars 2022 (0h00) au 30 avril 2022 (23h59) (ci-après « la période du concours »).

COMMENT PARTICIPER

La participation au concours est gratuite et sans obligation d'achat.

Le participant doit apporter son dessin de format 8.5" x 11" sur feuille blanche ou carton blanc et le déposer dans la boîte de tirage au centre The UPS Store de Victoriaville, situé à l'intérieur du Walmart avant la fin de la période du concours.

Il y a une limite d'un (1) dessin par participant pendant toute la période du concours.

Chaque dessin doit contenir les informations suivantes à l'endos.

- Prénom et nom du participant;
- Age du participant;
- Numéro de téléphone;
- Courriel.

PRIX

Les gagnants recevront chacun les 3 prix suivants :

- 1 canevas 16" x 12" de leur dessin (une valeur de 49 \$);
- 35 tatouages temporaires de 1.5" x 1.5" de leur dessin (une valeur de 15 \$);
- 4 napperons de table plastifiés 17" x 11" de leur dessin (une valeur de 20 \$).

Tout ce qui n'est pas décrit ci-haut est exclu et est à la charge du gagnant. Les prix sont non remboursables, non transférables et non monnayables.

TIRAGE ET REMISE DES PRIX

3 gagnants seront déterminés par tirage au sort parmi l'ensemble des participations admissibles reçues pendant toute la durée du concours.

Le tirage aura lieu le 2 mai 2022 à 19h30h dans les locaux du centre The UPS Store de Victoriaville.

Les organisateurs tenteront de joindre chacun des gagnants (son parent ou tuteur légal) au moins trois (3) fois dans les trois (3) jours suivant le tirage. Si les organisateurs n'y parviennent pas à l'intérieur de ce délai, le gagnant non rejoint sera disqualifié et n'aura aucun recours contre le centre The UPS Store de Victoriaville ou quiconque participant à la tenue du concours.

Une fois contacté par les organisateurs du concours, le gagnant pourra venir chercher ses prix à un moment convenu avec ceux-ci. Si le gagnant refuse la réception des prix, les organisateurs du concours seront libérés de toute obligation relativement à la remise de ces prix et pourront procéder, à leur discrétion, à l'annulation de ce prix ou à un nouveau tirage de la manière décrite au paragraphe précédent.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Le participant, son parent ou tuteur légal, devra signer le document **Règlement, Déclaration et d'exonération de responsabilité** (ce document) qui lui sera transmis par les organisateurs avant la remise de son prix.

Le participant devra confirmer qu'il remplit les conditions d'admissibilité et les autres exigences du présent règlement.

Les organisateurs du concours pourront disqualifier tout participant, qui à toute étape, aura fourni des détails ou des renseignements personnels mensongers, incomplets, illisibles, inexacts ou trompeurs.

Les dessins de participations seront déclarés invalides s'ils représentent négativement une personne, une nation, un pays, une ethnicité, une religion, un âge, un sexe, un genre, une orientation sexuelle, un handicap, s'ils sont à caractère raciste ou si leur contenu est jugé offensant ou inapproprié, incluant mais non limité à la nudité, la vulgarité ou la violence.

Les dessins de participation deviennent la propriété unique des organisateurs du concours et aucun ne sera retourné, quelle qu'en soit la raison.

Toute personne participant à ce concours ou tentant d'y participer par un moyen contraire au présent règlement et de nature à être inéquitable envers les autres participants (p. ex. inscriptions au-delà de la date limite permise, utilisation de prête-nom) sera automatiquement disqualifiée.

À défaut de respecter l'une des conditions mentionnées ci-dessus ou tout autre condition mentionnée au présent règlement, le participant sélectionné sera disqualifié et à la discrétion des organisateurs du concours, le prix sera annulé ou un nouveau tirage pour ce prix sera effectué conformément au présent règlement de participation jusqu'à ce qu'un participant soit sélectionné et déclaré gagnant de ce prix. Les mêmes conditions resteront alors applicables en faisant les adaptations nécessaires, le cas échéant.

Si les organisateurs du concours ne peuvent attribuer le prix tel qu'il est décrit au présent règlement, ils se réservent le droit de remettre un prix de même nature et de valeur équivalente ou, à leur entière discrétion, la valeur du prix indiquée au présent règlement.

Le gagnant dégage les organisateurs du concours de toute responsabilité quant aux dommages, préjudices ou pertes qu'il pourrait subir en raison de sa participation au concours, de l'acceptation et/ou de l'utilisation du prix. Le gagnant d'un prix reconnaît que la seule garantie applicable à celui-ci est la garantie habituelle du fabricant.

Les participants reconnaissent et acceptent que le site Facebook n'est pas la propriété des organisateurs du concours et n'est pas exploité par ceux-ci et reconnaissent néanmoins être soumis aux conditions d'utilisation de Facebook. Les informations personnelles recueillies dans le cadre de ce concours sont pour l'usage exclusif des organisateurs du concours et ne seront communiquées d'aucune façon à Facebook. Facebook n'est pas associé au concours et ne le commande d'aucune façon.

Les organisateurs du concours se réservent le droit, à leur entière discrétion, d'annuler, de terminer, de modifier ou de suspendre, en tout ou en partie, le présent concours dans l'éventualité où il se manifeste un événement ou toute intervention humaine pouvant altérer ou influencer l'administration, la sécurité, l'impartialité ou le déroulement du concours tel que prévu dans le présent règlement. Aucune responsabilité ne pourra leur être imputée.

En acceptant le prix, tout gagnant autorise les organisateurs du concours à utiliser, si requis, son prénom et nom, photographie, image et ville à des fins publicitaires, et ce, sans aucune forme de rémunération.

Toute personne qui participe au concours accepte de se conformer au présent règlement et aux décisions finales et sans appel des organisateurs du concours.

Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.

Le présent règlement sera disponible en format papier au centre The UPS Store de Victoriaville sur demande.

PUBLICATION DES PHOTOS ET DESSINS

Le participant conserve tous ses droits d'auteur sur les dessins soumis au concours. Les organisateurs du concours se réservent le droit de publier ou non les dessins et photos des participants sur ses plateformes numériques (sites Web, médias sociaux) et de les utiliser à des fins promotionnelles du concours. Les organisateurs du concours feront la sélection des dessins et photos qui seront diffusées en fonction de leur pertinence avec le thème du concours, de leur contenu et de leur qualité visuelle. Toute photo hors sujet ne sera pas publiée.

Je reconnais avoir lu et accepté les conditions suivantes du présent document et j'autorise mon enfant, _____, à participer à ce concours de dessin.

Parent ou tuteur légal du participant :

Nom en lettre moulée _____

Signature _____

Date _____